

La littérature historique entre le passé et le présent : la Guerre de Vendée et la Chouannerie (1793-1799) dans le roman

Informations de base sur la Guerre de Vendée (émission en YouTube, 23 minutes) : <https://www.youtube.com/watch?v=MAqIECcfzHY>

1. Le roman à la découverte de l'histoire secrète : Jules Barbey d'Aurevilly : *L'Enfermé* (1851).

Lisez la préface de ce roman. Quelle est, selon l'auteur, la position de la Chouannerie et des Chouans dans l'histoire ? Quelle est sa motivation pour l'écriture de *L'Enfermé* ? Quel rôle joue le roman, selon Barbey d'Aurevilly, dans la conservation de l'histoire des chouans ?

Le roman de *L'Enfermé* est le premier d'une série de romans qui vont suivre et dont les guerres de la Chouannerie seront le théâtre, quand elles n'en seront pas le sujet. Ainsi que l'auteur le disait dans l'introduction de son ouvrage, publié pour la première fois en 1851, diverses circonstances de famille et de parenté l'ont mis à même de connaître mieux que personne (et ce n'est pas se vanter beaucoup) une époque et une guerre presque oubliées maintenant, car pour que le destin soit plus complet et plus grande la cruauté de la Fortune, il faut parfois que l'héroïsme et le malheur ressemblent à ce bonheur dont on a dit qu'il n'a pas d'histoire.

L'histoire en effet manque aux Chouans. Elle leur manque comme la gloire et même comme la justice. Pendant que les Vendéens, ces hommes de la guerre de grande ligne, dorment, tranquilles et immortels, sous le mot que Napoléon a dit d'eux,¹ et peuvent attendre, couverts par une telle épitaphe, l'historien qu'ils n'ont pas encore, les Chouans, ces soldats de buisson, n'ont rien, eux, qui les tire de l'obscurité et les préserve de l'insulte. Leur nom, pour les esprits ignorants et prévenus, est devenu une insulte. Nul historien d'autorité ne s'est levé pour raconter impartialement leurs faits et gestes. Le livre assez mal écrit, mais vivant, que Duchemin des Scépeaux a consacré à la Chouannerie du Maine, inspirera peut-être un jour le génie de quelque grand poète ; mais la Chouannerie du Cotentin, la sœur de la Chouannerie du Maine, a pour tout Xénophon un sabotier, dont les mémoires, publiés en 1815 et recherchés du curieux et de l'antiquaire, ne se trouvent déjà plus. Dieu, pour montrer mieux nos néants sans doute, a parfois de ces ironies qui attachent le bruit aux choses petites et l'obscurité aux choses grandes, et la Chouannerie est une de ces grandes choses obscures, auxquelles, à défaut de la lumière intégrale et pénétrante de l'Histoire, la Poésie, fille du Rêve, attache son rayon.

C'est à la lueur tremblante de ce rayon que l'auteur de *L'Enfermé* a essayé d'évoquer et de montrer un temps qui n'est plus. Il continuera l'œuvre qu'il a commencée (...) entremêlant dans ses récits le roman, cette histoire possible, à l'histoire réelle. Qu'importe, du reste ? Qu'importe la vérité exacte, pointillée, méticuleuse, des faits, pourvu que les horizons se reconnaissent, que les caractères et les mœurs restent avec leur physionomie, et que l'Imagination dise à la Mémoire muette : « C'est bien cela ! » Dans *L'Enfermé*, le personnage de l'abbé de la Croix-Jugan est inventé, ainsi que les autres personnes qui l'entourent ; mais ce qui ne l'est pas, c'est la couleur du temps reproduite avec une fidélité scrupuleuse et dans laquelle se dessinent des figures fortement animées de l'esprit de ce temps. L'écueil des romans historiques, c'est la difficulté de faire parler, dans le registre de leur voix et de leur âme, des hommes qui ont des

¹ Selon la tradition, Napoléon Bonaparte a qualifié la guerre de Vendée comme « *la guerre des Géants* ».

proportions grandioses et nettement déterminées par l'histoire, comme Cromwell, Richelieu, Napoléon ; mais le malheur historique des Chouans tourne au bénéfice du romancier qui parle d'eux. L'imagination de l'auteur ne trouve pas devant lui une imagination déjà prévenue et renseignée, moins accessible, par conséquent, à l'émotion qu'il veut produire, et plus difficile à entraîner.

2. Interprétation idéologique de l'histoire dans le roman : la Vendée selon les royalistes et les républicains

Lisez deux extraits de la littérature sur la Guerre de Vendée qui traitent les débuts de l'insurrection royaliste. Quel sont les points communs de ces deux extraits et en quoi ils sont différents ? Les romanciers approuvent ou critiquent la Révolution ? Comment les romans reflètent leurs opinions politiques ? Comment cette dimension politique peut influencer, selon vous, l'image de l'histoire dans les livres ?

Jules Verne : *Le Comte de Chanteleine* (1864)

I. — DIX MOIS D'UNE GUERRE HEROÏQUE.

Le 24 février 1793, la Convention nationale décréta une levée supplémentaire de trois cent mille hommes pour résister à la coalition étrangère ; le 10 mars suivant, le tirage des conscrits devait avoir lieu à Saint-Florent, en Anjou, pour le contingent de cette commune.

Ni la proscription des nobles, ni la mort de Louis XVI n'avaient pu émouvoir les paysans de l'Ouest ; mais la dispersion de leurs prêtres, la violation de leurs églises, l'intronisation des curés assermentés dans les paroisses, et enfin cette dernière mesure de la conscription, les poussèrent à bout. — Puisqu'il faut mourir, mourons chez nous ! s'écrièrent-ils.

Ils se jetèrent sur les commissaires de la Convention, et, armés de leurs bâtons, ils mirent en pleine déroute la milice rassemblée pour protéger le tirage.

Ce jour-là, la guerre de Vendée venait de commencer ; le noyau de l'armée catholique et royale se formait sous la direction du voiturier Cathelineau et du garde-chasse Stofflet.

Le 14 mars, la petite troupe s'empara du château de Jallais, défendu par les soldats du 84^e et par la garde nationale de Charonnes. Là, fut enlevé aux républicains ce premier canon de l'armée catholique, qui fut baptisé *le Missionnaire*.

— À cela il faut une suite, dit Cathelineau à ses camarades.

Cette suite fut la guerre de ces paysans, qui mirent aux abois les meilleures troupes de la république.

Après le coup de main du château de Jallais, les deux chefs vendéens s'emparèrent de Chollet, et firent des cartouches avec les gargousses des canons républicains. Le mouvement gagna, dès lors, les provinces du Poitou et de l'Anjou ; à la fin de mars, Chantonnay fut pillé, Saint-Fulgent pris. Pâques approchait, les paysans se séparèrent pour aller accomplir leurs devoirs religieux, cuire du pain, et changer leurs sabots usés à poursuivre les Bleus.

En avril, l'insurrection recommença ; les gars du Marais et ceux du Bocage se rassemblèrent sous les ordres de MM. de Charette, de Bonchamps, d'Elbée, de La Rochejaquelein, de Lescure, de Marigny. Des gentilshommes bretons vinrent se jeter dans le mouvement, et parmi eux, l'un des plus braves, l'un des meilleurs, le comte Humbert de Chanleleine ; il quitta son château, et rejoignit l'armée catholique, forte alors de cent mille hommes.

Le comte de Chanteleine, toujours au premier rang, fut pendant dix mois de toutes les victoires comme de toutes les défaites, vainqueur à Fontenay, à Thouars, à Saumur, à Bressuire, vaincu au siège de Nantes, où mourut le généralissime Cathelineau.

Bientôt toutes les provinces de l'Ouest furent soulevées.

Les Blancs marchèrent alors de victoire en victoire, et ni Aubert Dubayet, ni Kléber avec ses terribles Mayençais, ni les troupes du général Caudaux ne purent résister à leur indomptable ardeur.

La Convention, effrayée, ordonna de détruire le sol de la Vendée et d'en chasser les « populations. » Le général Santerre demanda des mines pour faire sauter le pays, et des fumées soporifiques pour l'étouffer ; il voulait procéder par l'asphyxie générale. Les Mayençais furent chargés de « créer le désert » décrété par le comité de salut public.

Etienne Arago : *Les Bleus et les Blancs* (1862, première édition en feuilleton, 1846/1847)

CHAPITRE VIII

INSURRECTION

Quelques jours s'étaient écoulés. Une aurore froide et brumeuse s'étendait sur Cholet que semblait bercer le murmure incessant de la rivière du Moine. On n'entendait pas encore ce bruit indéfinissable, ce remuement de métiers qui suit de près le réveil d'une ville manufacturière; et pourtant Cholet ne dormait point. Les rues étaient désertes, mais on entendait fréquemment retentir un cri solitaire de sentinelle, triste comme ces gémissements du sommeil qui trahissent les angoisses d'un songe pénible. C'est que, depuis le retour de Parlier et de Fortin, de graves événements avaient eu lieu. Ces événements, aucun historien royaliste des guerres de la Vendée n'en a parlé longuement, et pour cause.

Le 24 février 1793, pour sauver la France menacée sur plusieurs points, la Convention nationale décréta la levée de trois cent mille hommes.

Dès que cette nouvelle parvint au bourg de Saint-Laurent, officine du fanatisme, on y décida de faire tourner cette loi de salut public au profit de l'insurrection projetée. Le carême était favorable à ce dessein; les prédicateurs, les confesseurs reçurent l'ordre d'agir en conséquence, et du haut de la chaire comme du fond du confessionnal, par la parole comme par les « instructions évangéliques, » il fut défendu aux paysans, sous peine de damnation éternelle, de se soumettre à la loi du recrutement.

Voyez cependant comme, en ce danger extrême, la loi de la Convention était despotique !

Elle laissait aux municipalités une grande latitude pour son exécution :

Les citoyens assemblés avaient eux-mêmes la faculté de choisir le mode de recrutement qu'ils jugeraient le plus convenable;

Ceux qui étaient appelés à marcher pouvaient se faire remplacer;

L'inscription volontaire était admise en déduction des hommes de recrutement.

Et notez que, jusqu'à cette époque, les campagnes n'avaient pas fourni de contingent obligé.

Si les campagnes se montraient opposées à ce décret, les villes le considéraient comme une nécessité impérieuse. Des patriotes de Cholet demandèrent à leur municipalité la faculté de s'assembler pour aviser, avant que la loi ne fût affichée, au moyen d'effectuer le recrutement de façon à concilier le mieux possible les intérêts de la patrie avec ceux des citoyens appelés à la défendre.

Dans la nuit du 3 au 4 mars, les faux gardes moulins coururent de commune en commune et insinuèrent aux paysans que les républicains de Cholet ayant obtenu l'autorisation de s'assembler, ils devaient se transporter aussi au district, afin de s'opposer à toutes les propositions qui y seraient présentées touchant le recrutement.

Ces funestes conseils ne furent que trop écoutés. Dès le lendemain, une multitude d'hommes de la campagne envahirent de bonne heure les cabarets, puis se répandirent sur les places publiques, dans les carrefours où les garçons meuniers prêchaient la révolte.

La garde nationale de Cholet était commandée par un brave et ancien militaire, M. Poché-Durocher; il sort d'un corps-de-garde avec une patrouille de cinq hommes, et un officier qui veut accompagner son commandant. Ces citoyens cherchent à ramener le calme sur la place du Prieuré. Leurs paroles de paix semblent être entendues; on s'approche de la patrouille, on l'entoure, on l'enveloppe et bientôt on lui enlève ses armes. L'officier est blessé aux reins d'un coup de pique, et le commandant est étendu sur la terre, au milieu d'un cercle de malheureux excités par le fanatisme. Il se défend des mains et des pieds; un paysan le saisit par la jambe et dit :

— Oh! oh! voyez comme il a de gros mollets!

— Il faut en scier un morceau! il faut en scier un morceau! s'écrie-t-on.

Et ce ne fut pas seulement une féroce plaisanterie. On arracha le sabre à M. Poché-Durocher et on lui scia le gras des jambes ¹.

La garde nationale n'arriva qu'après cet acte barbare dont pas un historien royaliste n'a jugé à propos de faire mention.

L'émeute de Cholet fut dispersée; mais de jour en jour les nouvelles devinrent de plus en plus alarmantes. Les patriotes, isolés dans les bourgs, dans les métairies, étaient pillés, désarmés, maltraités.

La loi parut officiellement le 7 mars; elle fut publiée et affichée le 8, et l'assemblée fut fixée, pour le district de Cholet, au 12.

Le district de Saint-Florent-le-Vieil avait convoqué dans cette ville, pour le 10, les jeunes gens appelés. Ils y arrivèrent en foule, mais bien décidés à la désobéissance. Vainement les administrateurs essaient de se faire entendre; des huées universelles couvrent leurs voix. René Forêt, domestique d'un émigré, et qui, après avoir suivi son maître à l'armée des princes, était rentré en Anjou, excite à la révolte. On marche sur le district. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation ², douceur, remontrances, menaces, le commandant militaire fait braquer un canon sur les mutins. Un coup est tiré « et n'atteint personne ». Aussitôt les jeunes gens, le bâton à la main, s'élançant sur la pièce, s'en emparent, mettent en fuite les gendarmes et les administrateurs, envahissent le district, le pillent, brûlent les papiers, se distribuent l'argent de la caisse et s'en retournent chez eux.

Plusieurs de ces rebelles à la loi, en regagnant leurs métairies, situées entre Beaupréau et la Poitevinière, s'arrêtèrent au Pin-en-Mauge, village habité par Jacques Cathelineau. Le voiturier colporteur de laines était de retour de sa tournée; son frère n'avait pas manqué de venir déjà avec l'abbé Barbotin lui raconter les désordres occasionnés par l'apparition des quatre amis de Cholet auprès de l'arbre du May. Le prêtre s'était empressé de lui confier aussi le résultat du conciliabule tenu à Bellefontaine; puis il l'avait quitté en lui annonçant qu'il se rendait

¹ Savary. « Guerre des Vendéens et des Chouans, » premier volume — Grille, « la Vendée en 1793; » premier volume.

² M. Crétineau-Joly dit que les administrateurs prirent les précautions les plus menaçantes; mais M. de Bournezeaux, autre écrivain royaliste, et qui assista à ces luttes intestines, dit que les « menaces » ne firent que « succéder aux remontrances. »

au château de M. de Colbert, à Maulevrier, pour préparer à un mouvement prochain le garde-chasse Stofflet, que nous avons vu disputant les honneurs du pas et les prérogatives du courage au chevalier de Charette.

Les insoumis de Saint-Florent trouvèrent donc le colporteur parfaitement préparé pour recevoir la nouvelle de la rébellion. Jacques Cathelineau était d'une nature plus noblement trempée que celle de son frère Joseph. Il avait renoncé à l'état de maçon qui était celui de sa famille, et son intelligence s'était développée dans ses petites courses de voiturier. Agé de quarante ans à peu près, carré des épaules, ardent par nature, intrépide par instinct, Jacques Cathelineau, sacristain de sa paroisse, père de cinq enfants, homme de famille et de mœurs irréprochables, possédait l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Malheureusement, une confiance extrême dans les prêtres l'avait jeté dans les pratiques ridicules d'une dévotion qui n'était autre chose que de l'idolâtrie. Les patriotes de Chalonne touchèrent à une Sainte-Vierge placée dans une ancienne chapelle située non loin du bourg de Saint-Laurent-de-la-Plaine; les patriotes de Cholet enlevèrent la Vierge en faïence du May; il n'en fallut pas davantage, peut-être, pour l'entraîner dans la voie déplorable qu'il suivit avec tant de cœur et de dévouement. Il y acquit un grand nom..., exagéré, cependant, croyons-nous, même au point de vue des partisans du trône et de l'autel, s'ils veulent observer les événements avec bonne foi... Quant à la gloire... si nos mains pouvaient en dispenser ou en retenir les couronnes, nous en refuserions une à cet enfant du peuple que la superstition égara au point d'en faire le premier instrument de cette lutte où s'agitait le despotisme contre l'affranchissement du peuple.

Cathelineau pétrissait le pain de son ménage quand les jeunes gens insoumis de Saint-Florent entrèrent chez lui. Il les écoute, les félicite, s'indigne contre la loi de la Convention, maudite par les prêtres; il essuie ses mains, endosse sa veste, et, malgré les prières, les larmes de sa femme, qui lui montre ses cinq enfants bientôt privés de leur père, il court de maison en maison, cherche, excite, encourage et trouve pour le lendemain vingt-sept parents ou amis qui le prennent pour chef et marchent sur ses pas au village de la Poitevinière, en se recrutant dans les métairies. Ils étaient vingt-sept en quittant le Pin-en-Mauge, ils se comptent cent en partant de la Poitevinière. Le château de Jallais n'est pas loin; la garde nationale de Chalonne y tient garnison; on marche sur Jallais. Le commandant, qui fut accusé de

Le point de vue actuel sur les événements : Michel Chamard : *La Guerre de Vendée pour les nuls* (2017)



Événement

Levée contre la « levée en masse »

L'étincelle qui met le feu aux poudres d'un mécontentement général est le décret promulgué par la Convention le 24 février 1793. Celui-ci prescrit la « levée en masse » de 300 000 hommes pour partir aux frontières menacées d'invasion : sur le Rhin face aux Autrichiens, dans les Pyrénées orientales contre les Espagnols.

Dans chaque commune de France, les hommes célibataires en âge de porter les armes – entre 18 et 40 ans – doivent (faute de volontaires en nombre suffisant) tirer au sort pour déterminer qui doit partir à l'armée.

Deux dispositions sonnent comme une provocation parce qu'elles contreviennent au principe d'égalité prôné par la Révolution :

- » La possibilité de rachat, dont seule la bourgeoisie aisée peut profiter. Un malchanceux qui a tiré le mauvais numéro peut faire appel à un remplaçant, contre espèces sonnantes et trébuchantes.
- » L'exemption du personnel révolutionnaire, sous prétexte qu'il est indispensable à la bonne marche du régime, notamment pour lutter contre des ennemis de l'intérieur. C'est ainsi que les fonctionnaires, les gardes nationaux et les sans-culottes membres de sections patriotiques sont dispensés de tirage au sort.

La Vendée militaire

Cette conscription obligatoire est très mal accueillie dans toute la France, et tout particulièrement dans l'Ouest. La Loire-Inférieure doit fournir près de 7 500 conscrits, le Maine-et-Loire plus de 6 000, la Vendée et les Deux-Sèvres plus de 4 000 chacun.

La date choisie par les autorités locales pour le tirage au sort est le 12 mars 1793. Dès le 3, plusieurs centaines de jeunes gens s'ameutent sur le marché de Cholet (Maine-et-Loire) aux cris de « Aux Bleus de partir ! Nous ne donnerons pas nos noms ». Armés de bâtons, ils s'en prennent aux gardes nationaux, qui font feu : huit manifestants tombent morts.



Le saviez-vous

REPRÉSENTANTS DE LA CONVENTION

Par l'effet du hasard, c'est le 9 mars 1793 (trois jours avant le soulèvement de la Vendée militaire), que Carnot, au nom du Comité de la guerre, présente à ses collègues de la Convention un projet de loi instituant des « représentants en mission ».

Membres de l'Assemblée, ces derniers sont chargés de la représenter dans les départements, de veiller à l'exécution de ses ordres, « d'initier leurs concitoyens des dangers qui menacent la patrie ».

Pour cette mission, 82 représentants sont répartis par équipes de deux, avec autorité dans des zones associant deux départements limitrophes.

C'est ainsi que, au moment où éclate l'insurrection, Pierre Auguis et Jean-Louis Carra sont envoyés en Vendée et dans les Deux-Sèvres, Joseph Fouché et Pierre Villers en Loire-Inférieure et Mayenne, Pierre Choudieu et Joseph Richard en Maine-et-Loire et Sarthe.

Le 5 mars à Thouars (Deux-Sèvres), les jeunes appelés refusent de partir. Même réaction à Thouaré (Loire-Inférieure). À Landeronde et Beaulieu-sous-La Roche, en Vendée, il faut envoyer la troupe pour rétablir l'ordre : plusieurs dizaines de mutins sont amenés prisonniers aux Sables-d'Olonne, en vue d'un internement sur l'île de Ré.

« ILS VEULENT NOS CORPS »

L'historien Émile Gabory raconte qu'à Thouaré, des réfractaires justifient leur refus en ces termes :

« Oui, nous sommes libres et c'est pour cela que nous voulons rester chez nous. Que ceux qui ont

commencé la guerre la fassent. Ils ont tué notre roi, ils ont chassé nos prêtres, ils ont vendu les biens de l'Église [...]. Ils veulent à présent nos corps, ils ne les auront pas ! »

Le mouvement d'insoumission va faire tache d'huile et se répandre tout au long du mois de mars :

- » Dans le bocage et les marais du nord-ouest en Vendée,
- » Dans les Mauges en Maine-et-Loire,
- » Dans la Gâtine dans les Deux-Sèvres,
- » Dans les Marches communes (pays de Retz) et le vignoble (Lorouxain) en Loire-Inférieure.

Au total, 600 paroisses de quatre départements vont se soulever sur un territoire de 10 000 km², connu sous le nom de Vendée militaire, réunissant jusqu'à 100 000 combattants selon les circonstances.

La guerre commence à Saint-Florent



Événement

Le 12 mars, les opérations de tirage au sort qui ont lieu à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) donnent lieu à une violente manifestation conduite par un jeune homme de 22 ans, René Forest. Celui-ci a incité ses camarades de Chanzeaux à l'insoumission dès le 9 mars.



Portrait

UN SOLDAT DE VALMY

Né en 1771 à Chanzeaux, en Anjou, **René Forest** a combattu à Valmy, mais aux côtés des Prussiens, dans l'armée de Condé.

De retour d'émigration à la suite de cette bataille, ce fils de marchand de grains ne cesse pas le combat pour autant. Revenu de Saint-Florent, il appelle aux armes dès le lendemain en sonnant le tocsin du clocher de Chanzeaux, après avoir tué un gendarme. Il prend la tête d'une centaine de paysans et artisans qui vont rejoindre Cathelineau et Stofflet dans l'armée d'Anjou.

Réputé pour sa bravoure et son autorité, Forest s'illustre dans tous les combats de la Grande Armée catholique et royale. Il passe la Loire avec ce qui reste de celle-ci après la défaite de Cholet. Mortellement blessé lors du combat de Pontorson, il meurt à La Flèche le 7 décembre 1793, dans les bras de son père (qui sera tué à Savenay quinze jours plus tard).

Les autorités ont requis 150 gardes nationaux, dotés de deux canons, en prévision de troubles. Plus de 500 paysans, armés de bâtons et de fourches, accourent de paroisses voisines et s'ameutent autour des conscrits qui refusent de tirer au sort.

Un coup de feu parti d'on ne sait où abat un officier municipal. Les gardes nationaux ripostent et tirent sur la foule, faisant quatre morts. Les paysans foncent sur les Bleus et mettent en déroute administrateurs et recruteurs « patriotes », dont plusieurs sont tués, aux cris de « Tirez vous-mêmes ! » et « À bas les patauds ! ». Les gardes nationaux s'enfuient, tandis que les vainqueurs saccagent les maisons des « patriotes ».

L'insurrection de Saint-Florent, parce qu'il s'agit du premier combat véritable d'un soulèvement appelé à durer trois ans, et la date du 12 mars 1793 marquent traditionnellement pour les historiens le début de la guerre de Vendée.